

Contact Presse
Maud Rothmann
Tél : 06 84 14 97 58

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques
Département du
Calvados

Maison des associations
10.18 Grand Parc
14200 Hérouville St Clair
Tél : 02.31.43.76.77
courriel :
fcpe.cdpe.14@gmail.com
 fcpe14

La mixité sociale, l'arbre qui cache la forêt des mauvaises raisons.

Nous avons lu avec attention les propos de Mme Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale du Calvados, dans les pages de *Ouest France* (26/12/2022).

La FCPE du Calvados souhaite porter un éclairage différent sur les projets du département et les arguments de communication de Mme la directrice.

La double sectorisation, c'est le cas où un secteur de recrutement est partagé par plusieurs collèges lorsque cela favorise la mixité sociale (Code de l'Éducation). La FCPE du Calvados promeut bien évidemment la mixité sociale qui est essentielle pour le vivre ensemble, la construction du citoyen et la réussite de tous les élèves, mais nous critiquons le fait de l'invoquer tel un mantra : "**la mixité sociale, telle qu'elle est invoquée, c'est l'arbre qui cache la forêt des mauvaises raisons qui font prendre de mauvaises décisions.**" (Maud ROTHMANN, Présidente FCPE du Calvados).

Lors du CDEN, la FCPE du Calvados et les syndicats d'enseignants ont de façon unitaire dénoncé la façon détournée d'appliquer la double sectorisation. Ce que Mme la DASEN reconnaît en évoquant "la double sectorisation que l'on va expérimenter dans le Calvados". La vraie raison de sa mise en œuvre pour les collèges de Caen, c'est de renflouer les effectifs des collèges de centre-ville. **Preuve que la mixité sociale est un prétexte ?, aucune simulation ni aucun objectif chiffrés ne sont donnés pour évaluer l'impact en termes d'amélioration de la mixité.** Ce n'est pas du pilotage !

Malgré les explications sur l'examen des dossiers (qui ne nous convainquent pas !), nous craignons que ces doubles sectorisations ne conduisent à renforcer le phénomène d'évitement en drainant les enfants des familles les mieux informées et les plus impliquées dans la scolarité de leurs enfants, souvent les plus favorisées, vers les collèges de centre-ville au détriment de l'équilibre des collèges "de périphérie". Il n'y aura en effet plus besoin de dérogation pour les élèves du secteur et nous

ne voyons pas comment on pourra refuser à un élève une affectation dans son collège de secteur.

De la double sectorisation à toutes les sauces :

Pour Vire, ce qui est présenté comme une double sectorisation entre les collèges Maupas et Val-de-Vire n'est autre qu'un premier pas vers la fermeture du collège de Val-de-Vire. L'année prochaine, les familles auront le choix, l'année suivante, elles ne l'auront plus : ce sera Maupas...

La FCPE du Calvados dénonce la fermeture d'un collège de proximité, à taille humaine et dont les résultats sont très satisfaisants (malgré un indice social plus bas) et un gâchis d'argent public au détriment des élèves. En effet, des travaux ont été réalisés récemment au collège Maupas pour en réduire la capacité d'accueil. Si le projet de fermeture est mis en œuvre, il faudra en faire de nouveau pour cette fois augmenter la capacité d'accueil.

La FCPE du Calvados dénonce **une impréparation dans les décisions**

1- ces décisions sont prises sans réflexion sérieuse sur la desserte des collèges (lignes de transport classiques et transports scolaires) Comment les élèves se rendront-ils en classe ? Et avec un temps de parcours raisonnable pour un.e collégien.ne...

2- Effet domino non anticipé : La FCPE du Calvados a fait la remarque lors d'une réunion du département qui associait la DASEN. La modification des secteurs des collèges impactera en cascade le recrutement des lycées puisque ce dernier s'appuie sur les collèges. Un effet non anticipé par nos interlocuteurs apparemment.

3- des décisions à courte vue ou pas... : une autre motivation de la double sectorisation collèges Louis Brunet / Mondeville est le désengorgement du collège de Mondeville. Or si ce collège déborde, c'est à cause de la fermeture de celui de Colombelles en 2018 dont les effets avaient été mal anticipés.

La FCPE du Calvados défend la mixité sociale qui ne doit pas servir de prétexte, les collèges à taille humaine et de proximité pour accompagner progressivement nos enfants vers l'autonomie et favoriser les mobilités moins polluantes. Elle demande qu'une vraie concertation soit menée entre les décideurs et les représentants élus de parents.